



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

|   |   |
|---|---|
| <b>Identificateur de produit</b>  | <b>Val-Tex 75, Val-Tex 75-S</b>                                       |
| <b>Autres moyens d'identification</b>                                       |   |
| <b>Synonymes</b>  | Comprend des bâtons de toutes les dimensions et un emballage en vrac. |
| <b>Usage recommandé</b>   | Lubrifiant à soupape et enduit d'étanchéité.                          |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>   | Aucun(e) connu(e).  |
| <b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b> |   |
| <b>Fabricant/fournisseur</b>  | Val-Tex   |
| <b>Adresse</b>  | 10600 Fallstone Road<br>Houston, Texas 77099                          |
| <b>Numéro de téléphone</b>  | 281-530-4848  |
| <b>Courriel</b>   | help@valtex.com   |

## 2. Identification des dangers

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Dangers physiques</b>              | Non classé.  |
| <b>Dangers pour la santé</b>          | Non classé.  |
| <b>Dangers environnementaux</b>       | Non classé.  |
| <b>Éléments d'étiquetage</b>          |  |
| <b>Symbole de danger</b>              | Aucune.  |
| <b>Mention d'avertissement</b>        | Aucune.  |
| <b>Mention de danger</b>              | Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.                |
| <b>Conseil de prudence</b>            |  |
| <b>Prévention</b>                     | Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.                       |
| <b>Intervention</b>                   | Se laver les mains après utilisation.                                      |
| <b>Stockage</b>                       | Conserver à l'écart de matières incompatibles.                             |
| <b>Élimination</b>                    | Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux. |
| <b>Autres dangers</b>                 | Aucun(e) connu(e).   |
| <b>Renseignements supplémentaires</b> | Aucune.  |

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

## 4. Premiers soins

|   |  |
|---|--|
| <b>Inhalation</b>   | Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.                             |
| <b>Contact avec la peau</b>   | Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.                        |
| <b>Contact avec les yeux</b>  | Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.                                   |
| <b>Ingestion</b>  | Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.  |
| <b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>                                   | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.   |
| <b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b> | Traiter de manière symptomatique.  |
| <b>Informations générales</b>   | S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. |

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

|  |   |
|--|---|
| <b>Agents extincteurs appropriés</b>   | Poudre. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Eau. Mousse.   |
| <b>Agents extincteurs inappropriés</b>   | Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.   |
| <b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>                                      | Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.  |
| <b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b> | Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.  |
| <b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>                           | Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Ne pas diriger un jet d'eau solide directement sur l'huile brûlante pour éviter une propagation. L'eau peut être inefficace pour combattre un incendie d'huile à moins qu'elle ne soit utilisée par des pompiers expérimentés. |
| <b>Méthodes particulières d'intervention</b>   | Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.  |
| <b>Risques d'incendie généraux</b>   | Brûle en cas d'incendie.  |

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

|  |  |
|--|--|
| <b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b> | Tenir à l'écart le personnel non requis. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.   |
| <b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>                 | Déversements importants : Contenir le matériau déversé. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Après l'absorption, nettoyer avec une matière éliminant l'huile.<br><br>Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.<br><br>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. |
| <b>Précautions relatives à l'environnement</b>                                   | Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.  |

## 7. Manutention et stockage

|  |   |
|--|---|
| <b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>                 | Éviter tout contact avec les yeux. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.              |
| <b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b> | Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Température de stockage : entre -29 et 399°C. |

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

|   |  |
|---|--|
| <b>Limites d'exposition professionnelle</b> | Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.   |
| <b>Valeurs biologiques limites</b>          | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.   |
| <b>Directives au sujet de l'exposition</b>  | Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du produit.   |
| <b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>    | Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. |

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Protection du visage/des yeux</b> | En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé. |
| <b>Protection de la peau</b>         |   |
| <b>Protection des mains</b>          | Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques                              |
| <b>Autre</b>                         | Porter un vêtement de protection approprié.   |
| <b>Protection respiratoire</b>       | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.                |

|  |  |
|--|--|
| <b>Dangers thermiques</b>                | Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.  |
| <b>Considérations d'hygiène générale</b> | Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants |

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|   |  |
|---|--|
| <b>Apparence</b>  | Demi-solide noir.                                  |
| <b>État physique</b>  | Solide.  |
| <b>Forme</b>  | Semi-solide.                                       |
| <b>Couleur</b>  | Noir.  |
| <b>Odeur</b>  | Légère odeur d'huile de ricin.                     |
| <b>Seuil olfactif</b>   | Non disponible.                                    |
| <b>pH</b>   | Non disponible.                                    |
| <b>Point de fusion et point de congélation</b>                                | Non disponible.                                    |
| <b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>                     | Non disponible.                                    |
| <b>Point d'éclair</b>   | > 260.0 °C (> 500.0 °F) Cleveland coupelle ouverte |
| <b>Taux d'évaporation</b>   | Nul.   |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>  | Brûle en cas d'incendie.                           |
| <b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b> |  |
| <b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>                              | Non disponible.                                    |
| <b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>                              | Non disponible.                                    |
| <b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>                                | Non disponible.                                    |
| <b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>                                | Non disponible.                                    |
| <b>Tension de vapeur</b>  | Nul.   |
| <b>Densité de vapeur</b>  | Non disponible.                                    |
| <b>Densité relative</b>   | 1.14 - 1.19 (H <sub>2</sub> O=1)                   |
| <b>Solubilité</b>   |  |
| <b>Solubilité (eau)</b>   | Insoluble dans l'eau.                              |
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>                                   | Non disponible.                                    |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>  | Non déterminé(e).                                  |
| <b>Température de décomposition</b>   | Non disponible.                                    |
| <b>Viscosité</b>  | Non disponible.                                    |
| <b>Autres informations</b>  |  |
| <b>Propriétés explosives</b>  | Non explosif.                                      |
| <b>Propriétés comburantes</b>   | Non oxydant.                                       |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>                                      | Nul.   |
| <b>COV</b>  | Nul.   |

## 10. Stabilité et réactivité

|  |   |
|--|---|
| <b>Réactivité</b>                      | Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. |
| <b>Stabilité chimique</b>              | La substance est stable dans des conditions normales.   |
| <b>Risque de réactions dangereuses</b> | Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.                                   |

|  |   |
|--|---|
| <b>Conditions à éviter</b>                 | Contact avec des matériaux incompatibles.   |
| <b>Matériaux incompatibles</b>             | Agents comburants forts.  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de silicium. |

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Inhalation</b>            | On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.               |
| <b>Contact avec la peau</b>  | Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. |
| <b>Contact avec les yeux</b> | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.  |
| <b>Ingestion</b>             | Faible danger présumé en cas d'ingestion.                               |

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

|   |   |
|---|---|
| <b>Toxicité aiguë</b>   | On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.   |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                         | Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                 | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.  |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                      |   |
| <b>Sensibilisation respiratoire</b>                                 | Pas un sensibilisant respiratoire.  |
| <b>Sensibilisation cutanée</b>                                      | On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.  |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                     | Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique. |
| <b>Cancérogénicité</b>  | Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.  |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                                | On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.   |
| <b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>    | Non classé.   |
| <b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b> | Non classé.   |
| <b>Danger par aspiration</b>  | Pas un danger par aspiration.   |
| <b>Autres informations</b>  | Aucun(e) connu(e).  |

## 12. Données écologiques

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Écotoxicité</b>                  | Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.                                 |
| <b>Persistence et dégradation</b>   | Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.   |
| <b>Potentiel de bioaccumulation</b> | Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.  |
| <b>Mobilité dans le sol</b>         | Le produit est insoluble dans l'eau.  |
| <b>Autres effets nocifs</b>         | On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète). |

## 13. Données sur l'élimination

|  |   |
|--|---|
| <b>Instructions pour l'élimination</b>             | Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé.   |
| <b>Règlements locaux d'élimination</b>             | Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.   |
| <b>Code des déchets dangereux</b>                  | Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.   |
| <b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b> | Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination). |

**Emballages contaminés**

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

**14. Informations relatives au transport****TMD**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IATA**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

**15. Informations sur la réglementation**

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**Règlements internationaux****Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

**Inventaires Internationaux**

| <b>Pays ou région</b> | <b>Nom de l'inventaire</b>  | <b>En stock (Oui/Non)*</b> |
|-----------------------|---|----------------------------|
| Australie             | Inventaire australien des substances chimiques (AICS)                         | Oui                        |
| Canada                | Liste intérieure des substances (LIS)   | Oui                        |
| Canada                | Liste extérieure des substances (LES)   | Non                        |
| Chine                 | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)               | Oui                        |
| Europe                | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) | Oui                        |
| Europe                | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)                  | Non                        |
| Japon                 | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)            | Non                        |
| Corée                 | Liste des produits chimiques existants (ECL)                                  | Oui                        |
| Nouvelle-Zélande      | Inventaire de la Nouvelle-Zélande   | Oui                        |
| Philippines           | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)             | Oui                        |
| Taiwan                | Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)                          | Oui                        |

| <b>Pays ou région</b>    | <b>Nom de l'inventaire</b>  | <b>En stock (Oui/Non)*</b> |
|--------------------------|---|----------------------------|
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Oui                        |

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Date de publication</b>        | 16-Janvier-2018   |
| <b>Date de la révision</b>        | -   |
| <b>Version n°</b>                 | 01  |
| <b>Références</b>                 | Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité<br>HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses  |
| <b>Avis de non-responsabilité</b> | Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement. |